

Le 27 novembre 2019

Citoyenne de Salins les Bains.

Après lecture du dossier d'enquête publique concernant la mise en compatibilité N°2 du PLU de Salins les Bains par déclaration de projet, plusieurs éléments m'interrogent quant à la notion d'intérêt général concernant le projet de complexe hôtelier et de bien-être :

1) Désalinisation de l'eau salée : Comment? A quel coût? Avec quelle empreinte carbone? et comment l'eau pourra-t-elle rester une eau thermale à usage thérapeutique avec agrément auprès de l'Académie de Médecine si une partie de ses caractéristiques a été enlevée ou diluée? si l'eau n'a plus ses qualités thermales et minérales, quel est le devenir des Thermes, de ses curistes et de ses employés (au nombre d'une cinquantaine)?

2) Comment fonctionneront les Thermes pendant les travaux du futur complexe hôtelier (nuisances sonores, vibration des engins de chantier, emplacement d'une grue...)? La base de Vie du chantier ainsi que les engins occuperont forcément le parking actuel des Thermes?

S'il n'y pas d'activité de ce bâtiment, récent, qui remboursera les emprunts générés lors de sa réalisation? (les Salinois et habitants de la communauté de communes par le biais des taxes foncières???)

3) Quel avenir pour les Thermes, une fois le complexe hôtelier construit avec la suppression du parking? Parking déjà exigü à l'heure actuelle pour accueillir la clientèle, essentiellement, locale et souffrant de problèmes rhumatologiques... Un parking en contrebas des Thermes incitera-t-il les curistes à venir encore en cure à Salins et à consommer dans notre commune?

Sur le plan page 5 de l'additif à la notion explicative, l'accès pompiers/secours prévu, actuellement, au POSS des Thermes n'apparaît plus. Qu'en est-il de cet accès?

4) Comment peut-on conserver la richesse patrimoniale et archéologique du sous-sol en créant un parking souterrain? de plus quelles sont les normes sismiques dans notre région?

5) Que deviennent les riverains qui résideront derrière le complexe hôtelier? Ils auront une vue sur les poubelles de l'hôtel et des 2 restaurants? dans l'extrait du règlement Zone Au, il est spécifié que toutes constructions "ne

risquent pas de nuire à la sécurité, à la salubrité, à la tranquillité ou la bonne ordonnance des quartiers environnants"...

6) Comment peut-on créer un complexe hôtelier avec une façade vitrée exposée au Nord avec les normes BBC en vigueur aujourd'hui? Comment peut-on encore supprimer les derniers arbres existants sur la Barbarine (beaucoup ont déjà été sacrifiés pour la création des Thermes) pour le plaisir de "bétonner"?

7) Si ce complexe hôtelier voit le jour, quel sera l'avenir des 2 hôtels actuels situés au centre ville? Le projet parle de création d'emplois mais n'envisage pas le nombre d'emplois qui pourraient être supprimés si ce dernier se réalisait.

De plus que devient le projet de la Visitation avec la création de meublés de standing?

Une étude de marché a-t-elle été réalisée pour savoir si la clientèle "haut de gamme" sera au rendez-vous?

8) Que devient la zone patrimoine remarquable avec un ensemble en béton au milieu? Où est la mise en valeur de la Tour Ronde et de l'église St Maurice qui attend, ainsi que bons nombres de paroissiens, une réhabilitation?

9) Est-on certain que la clientèle du complexe hôtelier déambulera dans notre ville, si tout lui est donné "clé en main" : se garer, manger, se relaxer et dormir. Surtout en extrémité de ville...

En conclusion, ne serait-il pas plus judicieux de créer un hôtel en lieu et place de l'hôpital de Salins (bâtisse magnifique dans un cadre verdoyant avec un parking existant)? et pourquoi ne pas créer la future usine de cosmétiques en lieu et place des anciens Thermes (proche de la Mairie)

Ceci re-dynamiserait le centre ville et ses commerces, les Salines, le chemin piétonnier des bords de Furieuse... cela permettrait également aux personnes qui ont investi pour réhabiliter des immeubles de pouvoir continuer à les louer à des futurs curistes qui pourraient continuer de bénéficier des nos eaux thermales exceptionnelles et d'un cadre de vie verdoyant et préservé...